

**Mémoire de l'Université d'Ottawa
adressé aux membres du Groupe d'experts sur le financement
du secteur postsecondaire**

Introduction

L'Université d'Ottawa remercie le gouvernement et les membres du Groupe d'experts de cette occasion unique de proposer quelques pistes de solutions pour renforcer le secteur postsecondaire en Ontario.

L'Université partage plusieurs des préoccupations de ses consœurs ontariennes et adhère aux recommandations du Conseil des universités de l'Ontario (COU) et celles déposées par le U6 au sujet de l'évolution nécessaire de la politique relative aux droits de scolarité et des subventions générales de financement universitaire.

Compte tenu du rôle particulier — consacré par sa loi constitutive — de notre université auprès des Franco-Ontariens, nous nous concentrons dans ce mémoire sur la question particulière du financement des programmes francophones offerts par les établissements francophones et bilingues.

Au terme de ce mémoire, nous recommanderons :

- Une formule de financement basée sur le coût réel de la prestation des programmes;
- Un financement lié à l'atteinte d'objectifs qui soutiennent les communautés francophones
- La création d'un fonds d'innovation pour encourager la collaboration à l'échelle du système postsecondaire francophone.

L'empreinte de l'Université s'étend sur l'ensemble de l'Ontario, et bien au-delà. Depuis 175 ans, l'Université d'Ottawa est fière partenaire du gouvernement de l'Ontario et des Franco-Ontariens, grâce à des programmes innovants qui correspondent aux besoins et aux aspirations des jeunes francophones et qui leur donnent les outils pour contribuer à l'essor et à la vitalité de leurs communautés. Ces formations leur permettent également de vivre des expériences qui concourent à consolider leur identité culturelle et linguistique. Nos diplômées et diplômés s'établissent dans toutes les régions de la province où ils offrent les services essentiels en français à leurs concitoyen(ne)s, créent des entreprises qui attirent des nouveaux arrivants et contribuent à la vitalité culturelle de leurs collectivités. C'est ainsi qu'ensemble, nous bâtissons des communautés fortes et prospères, et que nous répondons à la pénurie croissante de main d'œuvre qualifiée bilingue et francophone, ainsi qu'à nos obligations en vertu de la Loi sur les services en français.

Principes de base

Dans le cadre du présent mémoire, nous adhérons à trois principes fondamentaux :

1. La *viabilité financière* de l'Université d'Ottawa, et de l'ensemble des universités francophones et bilingues;
2. Le respect de l'*équité* de façon à assurer à tous les étudiants et étudiantes – francophones et anglophones – une expérience et une formation de qualité comparable;

3. L'importance fondamentale de la *collaboration entre les établissements francophones et bilingues* pour mieux répondre aux objectifs du gouvernement et aux aspirations des communautés franco-ontariennes.

Profil de l'Université d'Ottawa

L'Université d'Ottawa est une partenaire incontournable qui permet à l'Ontario de former et d'attirer la gamme de talents nécessaires pour maintenir son statut de moteur économique au Canada et continuer d'être concurrentielle dans l'économie du savoir.

Avec ses 14 679 étudiantes et étudiants inscrits à plus de 250 programmes offerts en français au premier cycle et plus 180 aux cycles supérieurs, elle est de loin la plus grande université francophone ou bilingue dans la province. En 2020, elle comptait à elle seule 80,2 % des inscriptions dans tous les programmes universitaires délivrés entièrement ou partiellement en français en Ontario.

De plus, l'Université continue d'élargir l'offre de formations qui répondent aux besoins de main d'œuvre et de professionnels spécialisés dans les communautés francophones, notamment en lançant en 2023 un nouveau programme de pharmacie qui s'ajoutera à d'autres formations dans le domaine de la santé déjà offertes en français uniquement. Au mois de février, l'Université annonçait qu'elle bonifiera à compter de l'automne 2024 son offre de formations en français dans des disciplines névralgiques pour l'avenir de la Francophonie ontarienne, soit celles des sciences et du génie, avec un accès direct au marché du travail grâce au campus de Kanata Nord situé au cœur du premier centre d'innovation technologique au pays. Et loin de son campus principal, l'Université d'Ottawa offre des formations en enseignement à Windsor et à Toronto et en common law à Calgary et à Saskatoon, dans le cadre de la stratégie fédérale d'accès à la justice en français.

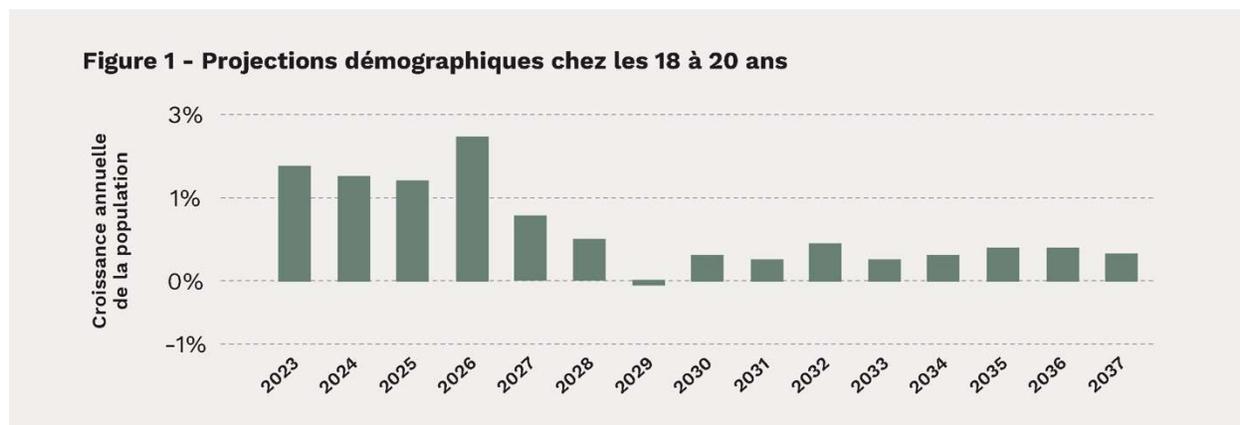
L'impact de l'Université d'Ottawa se fait donc sentir à travers l'Ontario. L'Université forme 80 % des enseignantes et enseignants francophones de la province ainsi que la totalité des juristes et des médecins formés en français. De plus, les diplômées et diplômés intègrent le marché du travail avec l'avantage concurrentiel du bilinguisme. Des données de Statistiques Canada révèlent que les travailleuses et travailleurs ontariens qui parlent le français et l'anglais gagnent 19 % de plus que la moyenne des unilingues anglophones et 75 % de plus que les unilingues francophones selon le recensement de 2021; l'écart passe à 30 % et 100 % respectivement à Toronto.¹

Bien que l'Université recrute plus de la moitié de sa population étudiante francophone en Ontario, elle en attire des milliers provenant des communautés francophones en contexte linguistique minoritaire au Canada, mais aussi du Québec, ainsi que de l'international, où l'on note depuis quelques années une augmentation remarquable du recrutement en Afrique francophone. Ses étudiantes et étudiants internationaux sont nombreux non seulement à étudier au Canada,² mais aussi à s'y établir à la fin de leurs études — à plus de 88 % — en appui à la Stratégie d'immigration francophone de l'Ontario. Ces immigrantes et immigrants de choix apportent une grande contribution aux collectivités de l'Ontario et à notre prospérité en aidant à combler la pénurie de main-d'œuvre qualifiée francophone et bilingue. L'importance des étudiantes et étudiants internationaux continuera de croître dans un contexte

¹ <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=9810020201&pickMembers%5B0%5D=1.1&pickMembers%5B1%5D=2.1&pickMembers%5B2%5D=3.1>

² Notons que lorsqu'on les compare aux étudiants canadiens, une plus grande proportion des étudiants francophones internationaux s'inscrivent dans deux facultés névralgiques : génie (21% c. 14%) et gestion (22% c. 12%).

démographique où le nombre de jeunes d'âge universitaire en Ontario n'augmentera que très lentement (fig. 1).



L'attractivité de l'Université d'Ottawa est renforcée par sa notoriété en tant que plus grande université bilingue français-anglais au monde et par la portée grandissante de sa recherche. C'est la seule université francophone de l'Ontario à figurer parmi les membres du groupe « U15 » composé des grandes universités de recherche du Canada. Elle jouit donc d'un prestige non seulement national, mais international qui fait rayonner l'Ontario au sein de la Francophonie mondiale : c'est en effet la septième université francophone du monde — et la deuxième au Canada — selon le prestigieux palmarès *Times Higher Education*.³ Vu le sous-financement chronique de sa mission francophone et bilingue, dont nous démontrons plus loin les répercussions, il s'agit d'une prestation extraordinaire.

En tant que chef de file dans l'offre de programmes de qualité répondant aux besoins du marché du travail et de la communauté francophone de l'Ontario, l'Université d'Ottawa est le pilier essentiel d'un système postsecondaire de langue française financièrement viable.

Enjeux clés

Les grands enjeux qui sous-tendent les travaux du comité ont été bien identifiés par le gouvernement :

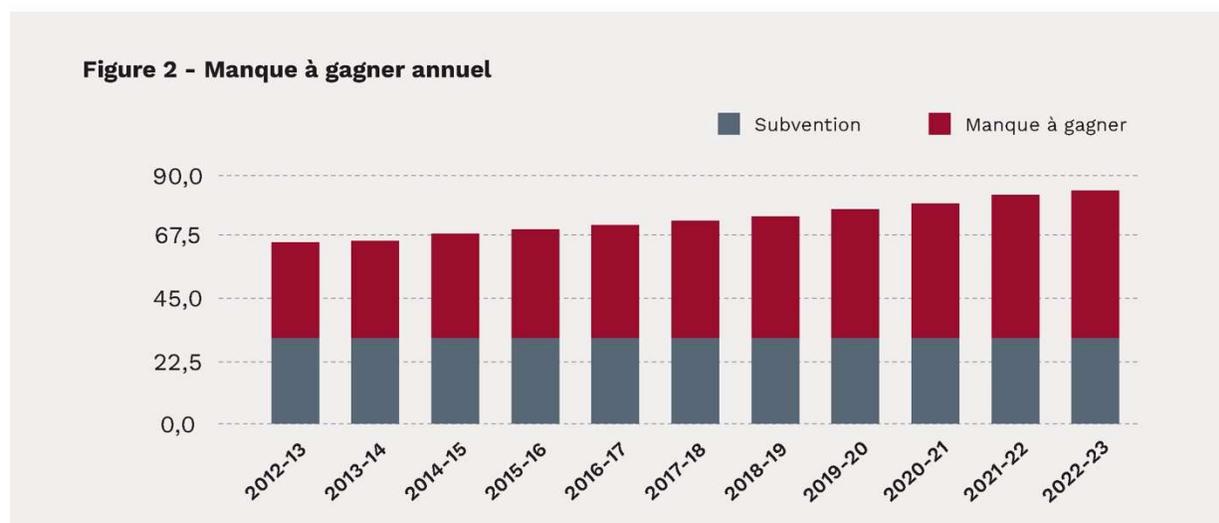
- Viabilité financière
- Qualité de l'expérience étudiante
- Intégration au monde du travail et à la société.

L'Université d'Ottawa adhère entièrement à ces trois principes. L'Université a à cœur d'offrir la meilleure expérience possible à ses 48 000 étudiantes et étudiants, dont le tiers sont francophones, afin de mieux les outiller pour réussir sur le marché du travail et contribuer à l'essor de leurs communautés. En ce moment, le principal obstacle à la bonification de l'expérience étudiante est d'ordre financier.

³ L'Université d'Ottawa se classe 137^e au monde selon THE; l'Université de Montréal se classe 111^e, et les cinq autres établissements francophones qui devancent Ottawa relèvent toutes de l'Université de Paris.

Un manque à gagner annuel de 50 millions \$

En raison de la stagnation des subventions spéciales combinée à l'augmentation des coûts liés à sa mission francophone, **l'Université d'Ottawa affiche un manque à gagner annuel qui frôle les 50 millions de dollars** (fig. 2).



Offrir aux étudiantes et étudiants francophones une expérience équivalente à celle des anglophones entraîne des coûts additionnels, que ce soit sur le plan de l'embauche de personnel enseignant ou de soutien, ou encore des coûts liés à la bibliothèque, à l'informatique, à la traduction, aux programmes d'immersion et à la formation dans la langue seconde. Ces coûts dépassent largement les subventions présentement accordées par la province.

La méthodologie employée pour le calcul de ce sous-financement est robuste.⁴ Elle a été validée par le ministère des Collèges et des Universités en 2017–2018, année au cours de laquelle l'Université d'Ottawa a participé à un groupe de travail où étaient représentées toutes les universités francophones et bilingues alors en existence. Elle a également été validée par le Conference Board of Canada dans un rapport publié en janvier 2016.

Le manque à gagner cumulatif depuis la dernière hausse de la subvention dite « bilingue » en 2007 est de 450 millions de dollars. **L'impact sur nos opérations exige un recalcul de la subvention pour tenir compte de l'augmentation des coûts, notamment ceux liés aux ravages de l'inflation.**

Afin d'assurer la stabilité financière à long terme de l'Université d'Ottawa et du système postsecondaire de langue française en Ontario, il est essentiel que la formule de financement soit basée sur le coût réel de la prestation des programmes en français. La situation actuelle oblige les universités à financer les coûts additionnels à même leurs budgets de fonctionnement, au détriment de l'expérience étudiante.

La nouvelle formule doit inclure un facteur d'indexation en fonction de l'inflation. Il conviendrait aussi de s'assurer que la nouvelle formule puisse compenser en temps réel l'augmentation des coûts liés à la réalisation de la mission francophone de l'Université, notamment à l'égard de sa population étudiante.

⁴ *Les coûts et les bénéfices du bilinguisme à l'Université d'Ottawa*, mai 2014.

Cela permettrait à l'Université d'Ottawa de réinvestir dans des mesures de soutien qui enrichiraient directement l'expérience étudiante.

Recommandation : Une formule de financement basée sur le coût réel de la prestation des programmes en français

Afin d'assurer la stabilité financière à long terme du système postsecondaire de langue française, nous recommandons :

- De mettre en œuvre une formule révisée pour le calcul du financement des établissements qui soit basée sur l'intégralité des coûts liés à la prestation des programmes en français et à l'offre d'une expérience étudiante de qualité;
- D'augmenter annuellement le financement de base, en fonction d'un pourcentage, afin de refléter l'inflation ainsi que l'évolution en temps réel des coûts plus élevés pour répondre aux besoins des étudiantes et étudiants francophones.

Impact du manque à gagner sur la population étudiante

Tout manque à gagner est nécessairement imputé au budget de fonctionnement de l'Université ; il a déjà affaibli la capacité de l'Université à financer de manière adéquate plusieurs domaines d'activité essentiels à sa mission. Ainsi, notre université est forcée de dépenser beaucoup moins que les autres dans la formation et l'encadrement des étudiants, des activités qui sont au cœur de sa raison d'être. Par exemple, la taille du corps professoral ne suit pas la croissance des effectifs étudiants et l'entretien des infrastructures continue d'être reporté en dépit de son importance capitale pour la qualité de la vie collective sur le campus. **Le seul fait d'augmenter la taille du corps professoral à la hauteur de la moyenne ontarienne permettrait à l'Université d'enrichir considérablement la formation des étudiantes et étudiants, mais cela occasionnerait des coûts annuels additionnels de 27,5 millions.**

Il est impératif de corriger le sous-financement annuel afin de permettre à l'Université d'Ottawa d'assumer pleinement l'entièreté de sa mission auprès des étudiantes et étudiants, tant francophones qu'anglophones.

Un examen des indicateurs clés de santé financière partagés par COFO démontre que parmi les six grandes universités de recherche de l'Ontario, l'Université d'Ottawa se classe 6^e selon quatre de ces indicateurs et 5^e selon l'autre.⁵

⁵ A l'échelle du réseau entier, le classement de l'Université d'Ottawa se situe entre le 8^e et le 19^e rang sur un total de 20 universités. Voir : *2021-22 Financial Health Metrics for all Ontario Universities (COFO)*.

Urgent besoin de rattrapage

Parmi les universités bilingues de l'Ontario, c'est l'Université d'Ottawa qui a de loin été la plus désavantagée par le mécanisme de financement de la subvention spéciale (fig. 2). En raison de la croissance rapide du nombre d'étudiantes et d'étudiants francophones, qui n'est pas compensée par la formule actuelle de la subvention dite « bilingue » (voir annexe A), le financement *par étudiant* accordé à l'Université d'Ottawa par la subvention spéciale se situe très en deçà de celui accordé aux autres universités qui bénéficient de cette subvention. (tableau 1)

Financement par étudiant francophone, 2020–2021		
Université	Étudiants FR	\$ par étudiant
Laurentienne	1 865	6 009 \$
York/Glendon	1 805	5 527 \$
Ottawa	14 180	2 328 \$

Le financement équitable des universités francophones et bilingues est crucial pour les populations francophones dispersées de l'Ontario, qui méritent un plus grand accès aux universités. Une mise à jour de la formule de financement actuelle est nécessaire pour corriger l'inégalité de traitement qui existe actuellement à l'échelle de la province.

Outre la révision de la formule de financement, une façon d'assurer une plus grande transparence des établissements envers les priorités du gouvernement, des communautés francophones et de la population étudiante serait de lier les subventions spécifiques aux objectifs de rendement et aux ententes de mandat stratégiques. En voici quelques exemples :

- Résultats en matière de développement des compétences correspondant aux besoins du marché et aux débouchés pour les diplômées et diplômés francophones;
- Impact économique et communautaire des établissements francophones ou bilingues;
- Nombre de programmes et de cours offerts en français;
- Nombre de collaborations interinstitutionnelles.

Recommandation : Un financement lié à l'atteinte d'objectifs qui soutiennent les communautés francophones

Afin d'établir l'équité entre les établissements et veiller à ce que les programmes offerts correspondent à la fois aux aspirations des communautés franco-ontariennes et aux priorités du gouvernement, nous recommandons que les subventions liées à la mission du système postsecondaire de langue française soient articulées en fonction de l'atteinte d'objectifs qui s'arriment aux besoins des communautés. Nous encourageons le ministère à collaborer avec les établissements afin de définir des paramètres communs et de les intégrer dans les futures ententes de mandat stratégiques.

Réinvestir dans l'amélioration de l'expérience étudiante

Corriger le problème de sous-financement permettra de lancer de nouvelles initiatives qui auront un effet positif immédiat sur l'expérience étudiante :

- Accroissement de l'apprentissage intégré en milieu de travail et des services de transition vers le marché de l'emploi, services d'accueil et de soutien, à la fois pédagogique (soutien à l'écriture, mentorat et tutorat, etc.) et parascolaire;
- Amélioration de l'accès aux stages et aux autres occasions d'apprentissage expérientiel, notamment dans les secteurs de l'économie identifiés comme étant en plein essor, dont les technologies de pointe;
- Amélioration des infrastructures destinées à animer la vie collective sur le campus — résidences, services alimentaires, activités sportives et culturelles entre autres ;
- Bonification de la capacité de recrutement à l'étranger et des services d'accueil et de soutien des étudiantes et étudiants internationaux francophones pour mieux les encadrer, les orienter, et assurer leur réussite non seulement sur le plan scolaire, mais aussi le plan social afin de les intégrer plus rapidement à la société ontarienne et au marché du travail dans les secteurs les plus névralgiques.

La collaboration interinstitutionnelle, c'est l'avenir

Près des trois quarts des diplômées et diplômés francophones restent dans la province après l'obtention de leur diplôme. Il s'agit d'un apport considérable à la croissance économique et à la compétitivité de l'Ontario. Il n'en demeure pas moins que les enjeux liés au sous-financement de la mission francophone et bilingue sont énormes et s'aggravent depuis plusieurs décennies. Les solutions nécessiteront une bonification considérable du financement gouvernemental. Cela dit, toute piste de solution équitable doit forcément permettre de rencontrer les objectifs de viabilité financière, d'amélioration de l'expérience étudiante et de meilleure insertion des personnes diplômées dans le monde du travail.

Toute solution passera nécessairement par des partenariats forts, novateurs, et efficaces. Le sous-financement chronique du secteur francophone et la dispersion des Franco-Ontariens sur un immense territoire font en sorte qu'on ne peut faire cavalier seul.

Recommandation: Un fonds d'innovation pour encourager la collaboration à l'échelle du système postsecondaire francophone.

Afin d'encourager la collaboration entre les divers établissements offrant des programmes en français, l'Université d'Ottawa recommande la création d'un Fonds d'innovation pour le postsecondaire francophone. Ce fonds pluriannuel permettrait :

- D'encourager l'harmonisation des programmes avec les besoins évolutifs du marché du travail;
- De soutenir l'élaboration de nouveaux modèles de prestation de programmes;
- De tirer parti des forces du mécanisme existant et veiller à ce que les étudiantes et étudiants francophones aient accès, partout en Ontario, à un éventail de programmes de qualité qui les préparent au succès professionnel.

Conclusion

Pour réellement accomplir leur mission, les universités doivent contribuer à la création d'emplois et répondre aux besoins évolutifs du marché du travail ainsi qu'aux aspirations de la jeunesse ontarienne. Cela est particulièrement vrai pour la jeunesse francophone, sur laquelle comptent les communautés francophones partout en Ontario pour assurer leur essor.

Pour y arriver, il faut veiller au respect des trois principes qui sous-tendent ce mémoire : la viabilité financière des établissements, l'équité dans l'expérience offerte aux francophones et aux anglophones, et une plus grande collaboration entre les établissements postsecondaires, de manière à renforcer le système dans son ensemble.

Les recommandations que nous proposons permettraient d'assurer la stabilité financière des universités francophones et bilingues. Il faut impérativement établir une formule de financement qui reflète le coût réel des formations en français selon des objectifs fixés par le gouvernement et soutenir les projets innovants de collaboration et d'harmonisation des programmes qui déboucheront sur des nouvelles possibilités de formation pour la jeunesse franco-ontarienne.

Corriger le sous-financement chronique de l'éducation postsecondaire francophone et bilingue permettra à tous les partenaires d'en sortir gagnants : nos communautés, nos familles, et notre population étudiante francophone.

ANNEXE A
SUBVENTIONS SPÉCIALES POUR FINANCER L'ÉDUCATION EN FRANÇAIS
ET DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES :
RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX POINTS

Le ministère des Collèges et Universités administre actuellement les subventions suivantes en lien avec la francophonie et le bilinguisme :

- Subvention au bilinguisme
- Langue française – Accès
- Enseignement en langue seconde (ELS) – Mesures complémentaires (contribution fédérale)
- Enseignement en langue seconde (ELS) – Mesures complémentaires (contribution provinciale)
- Enseignement en langue seconde (ELS) – Français, langue de la minorité (contribution fédérale)
- Enseignement en langue seconde (ELS) – Français, langue de la minorité (contribution provinciale)
- Enseignement en langue seconde (ELS) – Français, langue seconde (contribution fédérale)

La bourse au bilinguisme, qui est la plus importante, n'a pas été majorée depuis 2010, entraînant un manque à gagner annuel de 50 M\$ pour l'Université d'Ottawa. Cette bourse est offerte à la discrétion du gouvernement de l'Ontario, alors que les autres le sont en vertu de l'Entente Canada-Ontario et ne relèvent pas du groupe d'experts. **Nous recommandons que le ministère des Collèges et Universités mette en œuvre une formule révisée pour le calcul du financement des établissements qui soit basée sur l'intégralité des coûts liés à la prestation des programmes en français et à l'offre d'une expérience étudiante de qualité.** Révisée pour la dernière fois en 1992, la formule se fonde sur les sept facteurs de coûts suivants :

- Cours supplémentaires
- Formation en langue seconde
- Activités de la Bibliothèque
- Services de traduction
- Publication, impression, papeterie et fournitures
- Personnel administratif
- Services informatiques

Ces facteurs de coûts ne prennent pas en considération plusieurs éléments importants :

- Croissance de la population étudiante
 - Entre 1992 et 2004, la valeur de la subvention au bilinguisme a été indexée sur le taux de la subvention de fonctionnement de base (plutôt que sur le taux de croissance de l'établissement). L'élargissement de l'offre de programmes et l'augmentation des inscriptions depuis 2004 n'ont donc eu aucune incidence sur la part de la subvention reçue par l'Université.
 - Les sections de cours supplémentaires se limitent à une seule. Or, pour faciliter le cheminement étudiant vers l'obtention du diplôme, l'Université d'Ottawa doit offrir plus d'une section du même cours plusieurs fois par année.
- Inflation
 - La valeur de la bourse n'a pas augmenté depuis 2010.

- Rythme des changements technologiques et autres
 - Certains coûts informatiques sont pris en considération, mais il est impératif de reconnaître les besoins en espaces physiques et en technologies, notamment afin de répondre aux exigences de l'apprentissage moderne (p. ex., équipement audiovisuel et destiné à l'apprentissage à distance).
 - Services aux communautés francophones découlant de notre mandat